



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

DG Politique de contrôle
Relations internationales

CA-Botanique
Food Safety Center
Bd du Jardin botanique, 55
1000 Bruxelles
Tél. +32 2 211 82 11
Fax. +32 2 211 86 30

S4.pccb@afsca.be
www.afsca.be

NE 0267.387.230

Correspondant :

Téléphone :

E-mail :

Votre lettre du

Vos références

Nos références
1586748

Annexes

Date
18-07-2019

Objet : **Newsflash 2019/41** - Produits d'origine animale pour la consommation humaine

Kyrgyzstan

Le Kyrgyzstan fait partie de l'Union économique eurasiatique.
Les autorités compétentes de Kyrgyzstan acceptent les certificats vétérinaires préalablement convenus avec les États membres de l'Union économique eurasiatique.

Par conséquent, les certificats EU-C-U peuvent être utilisés pour l'exportation vers le Kyrgyzstan.

Le Kyrgyzstan figurera désormais également **parmi les pays de l'Union économique eurasiatique** sur le site internet.

Dr. Jean-François Heymans
Directeur général a.i.